

217C2185
FR0011594233-OP026-RO18

20 septembre 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

SFR GROUP

(Euronext Paris)

Le 19 septembre 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société SFR GROUP, déposée par BNP Paribas et JP Morgan¹, agissant pour le compte de la société anonyme de droit luxembourgeois Altice France SA² (cf. D&I 217C2167 du 19 septembre 2017).

La note d'information conjointe de l'initiateur et de la société SFR GROUP (visa n°17-501 en date du 19 septembre 2017) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **21 septembre** au **4 octobre 2017** inclus. Le retrait obligatoire interviendra le **9 octobre 2017**.

Exane BNP Paribas se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par le groupe Altice. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Paris.

² Contrôlée au plus haut niveau par M. Patrick Drahi.